



Communiqué de presse de la direction régionale de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

étude réalisée en partenariat avec la direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

L'habitat toujours consommateur d'espaces naturels en Bourgogne-Franche-Comté, surtout dans la zone frontalière et plus loin des centres urbains

La Bourgogne-Franche-Comté est la **région la moins artificialisée de métropole après la Corse**. En 2015, les surfaces artificialisées recouvrent 4,5 % de la superficie cadastrale, pour une moyenne nationale à 6,5 %.

Dans la région, la consommation d'espace liée à la présence de bâtiments d'habitation progresse à un rythme régulier de **0,9 % par an depuis 1982 malgré une croissance démographique trois fois moindre**. Un clivage est-ouest fort, autour de l'axe Dijon-Mâcon, oppose des territoires en forte expansion résidentielle – frontière suisse, intercommunalités de Besançon, Belfort, Vesoul – à des espaces où les surfaces résidentielles s'étendent parfois jusqu'à quatre fois moins vite – Morvan, Châtillonnais – et qui perdent souvent des habitants.

Les évolutions démographiques n'expliquent toutefois que 10 à 15 % de l'évolution de la tache résidentielle. L'accélération de la décohabitation contribue également à l'augmentation du nombre de logements. Dans la région, le nombre de personnes par ménage est passé de 2,8 à 2,2 entre 1982 et 2011. Ce phénomène est d'autant plus marqué en milieu urbain. Il explique 25 à 30 % de l'augmentation de la tache résidentielle pour Dijon Métropole, le Grand Besançon et le Pays de Montbéliard.

Les besoins en logements nouveaux ne se traduisent pas nécessairement par des constructions. Dans les territoires attractifs, une partie des logements vacants – notamment dans la couronne périurbaine du Sénonais – et des résidences secondaires – notamment à la frontière suisse – peuvent être transformés en résidences principales.

Finalement, l'accroissement de la tache résidentielle est surtout lié au développement, depuis 1999, de la périurbanisation toujours plus loin des grandes intercommunalités, dans des zones moins denses et près des principales voies de communication. Des familles aisées s'éloignent des centre-villes à la recherche de prix du foncier plus faibles et d'une meilleure qualité de vie : maison individuelle, jardin. Dans ces territoires, la taille des parcelles et des constructions neuves est en moyenne nettement plus élevée que dans les territoires urbains.

13 juillet 2017

Nous contacter :

Pablo DEBRAY
Chargé de communication externe
Insee Bourgogne-Franche-Comté
Tél : 03.80.40.67.41 ou 06.63.30.50.36
Mél : dr25-communication-externe@insee.fr

Consulter la publication :

Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté N°17
www.insee.fr/bfc, rubrique statistiques

Des données plus localisées sont disponibles,
prendre contact avec M. Debray.